

Informations relatives à votre inscription

Frais Matériaux consommables	Aucun frais n'est à votre charge. Le matériel que vous commandez et l'envoi sont gratuits. Swissmilk vous rembourse les frais pour le lait (incluant le lait dé lactosé) et vous verse une contribution aux frais pour tous stands organisés en dehors de la ferme. Veuillez voir le paragraphe « remboursement lait ».
Organisation	En tant que responsable de stand vous êtes en charge pour l'organisation du stand et la distribution du lait. Nous vous soutenons volontiers pour l'obtention des différentes autorisations (place, mini-zoo, etc.). Contactez pour cela Gaëlle Grosjean, 031 359 57 81, gaelle.grosjean@swissmilk.ch.
Remboursement lait	Les frais pour le lait utilisé (incluant le lait dé lactosé) vous sont remboursés avec l'envoi du formulaire de remboursement et les justificatifs originaux. Seuls le lait et les produits laitiers suisses seront remboursés. Les boissons végétales ne sont pas remboursées. Merci de nous envoyer le formulaire rempli et les justificatifs à l'adresse indiquée sur le formulaire. Vous pouvez également nous faire une facture.
Contribution aux frais	Swissmilk verse une contribution aux frais pour tous stands organisés en dehors de la ferme. Swissmilk se réserve le droit de décider du versement de la contribution selon l'emplacement du stand de lait.
Achat du lait	L'organisation relative à l'achat du lait vous revient. Vous pouvez vous ravitailler auprès d'un producteur·trice de lait (voir paragraphe « Lait de la ferme »), d'un commerçant, ou dans un magasin suisse de votre choix (p. ex. Coop, Migros, Volg, etc.). Nous vous remboursons ensuite le montant payé avec le formulaire de remboursement (lait dé lactosé compris). Voir paragraphe «remboursement lait».
Lait de la ferme	Vous êtes producteur·trice de lait et vous utilisez le lait de votre ferme ? Nous vous rappelons que le lait doit être pasteurisé, c'est-à-dire chauffé pendant 15 secondes à 72° C au moins. Vous trouverez des informations plus détaillées à ce sujet dans la notice d'hygiène. Remboursement du lait de la ferme Veuillez établir une quittance pour le lait et nous l'envoyer avec le formulaire de remboursement original dûment rempli (pas de copie).
Lait dé lactosé	Il se peut que des passants soient intolérants au lactose. Pensez-y et prévoyez pour eux du lait dé lactosé (achetez-en 1 à 2 litres). Les frais vous seront aussi entièrement remboursés.
Boissons végétales	Merci de ne pas acheter de boissons végétales. Ces dernières ne remplacent pas le lait du point de vue des nutriments et ne seront pas remboursées.
Emplacement et responsable	Veuillez nous signaler assez tôt les éventuels changements d'emplacement ou de personnel (nouveau responsable de stand, annulation de l'événement sur un site prévu, déplacement de stand, etc.).
Liste stand de lait	Nous tenons une carte interactive avec tous les stands sur notre site web www.swissmilk.ch .

Journée du Lait Suisse le 22 avril 2023

Commande de matériel	Un formulaire de commande est annexé. Vous le trouverez également en ligne sur www.swissmilk.ch/standdulait
Catalogue des prestations	<p>En tant que producteur·trice actif·ve de lait vous avez la possibilité de commander plus de matériel pour votre stand de lait. Veuillez pour cela utiliser notre catalogue des prestations (www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait).</p> <p>Équipement Avez-vous besoin d'une tente ou une table de bar ? Veuillez prendre note que le matériel est disponible en quantités limitées et qu'il est attribué selon la date de commande. Nous vous recommandons de réserver rapidement. (Frais de location et de transport sont pris en charge par Swissmilk)</p> <p>Consommables Vous avez la possibilité de commander du matériel supplémentaire comme un rouleau de nappe ou des petits drapeaux. En tant que producteur·trice de lait avec n° SIPA, vous bénéficiez de conditions spéciales. En effet, le matériel et les infrastructures vous seront fournis soit gratuitement, soit à des prix inférieurs à ceux fixés pour les consommateurs. Cette offre de matériel gratuit est valable pour une manifestation par année. Les consommables non utilisés peuvent être renvoyés gratuitement par la poste (étiquette GAS jointe) ou retournés lors de livraisons liées aux équipements.</p>
Quantités	Le bulletin vous permet de commander le matériel dont vous avez besoin ; merci de ne pas en commander plus que nécessaire. Le matériel est créé spécialement pour cette occasion. Afin que nous puissions planifier la production des quantités exactes, les commandes doivent nous parvenir en temps voulu et doivent être raisonnables et appropriées.
Matériel manquant	Pour des raisons logistiques, les commandes peuvent être envoyées en plusieurs petits paquets. Si du matériel devait encore manquer, veuillez-vous adresser sans délai au Contact Center, au numéro de téléphone 031 359 57 28 ou journeedulait@swissmilk.ch , afin que vous le receviez à temps.
Délai de commande et livraison	Le matériel peut être commandé d'ici au 31 janvier 2023 et sera livré jusqu'à fin mars.
Swiss Quiz	<p>Notre concours se déroule en ligne. Il débutera le 22 avril et durera jusqu'à la mi-mai environ. Site web : www.swissmilk.ch/swissquiz</p> <p>Les participant·es doivent répondre en une seule fois à cinq questions sur le lait suisse et la durabilité. Ils participent ainsi automatiquement au tirage au sort. S'ils répondent mal à une question, le quiz recommence avec de nouvelles questions. A noter que la participation au concours n'est possible qu'une seule fois.</p>
Jeu d'adresse	Retourner avec le bulletin de retour.

Si vous avez un souhait particulier, n'hésitez pas à nous en parler.

Pour toute **commande supplémentaire** où en cas de questions concernant la **commande**:

Contact Center, tél. 031 359 57 28
journeedulait@swissmilk.ch

En cas de questions sur l'**organisation** :

Gaëlle Grosjean, tél. 031 359 57 81
gaelle.grosjean@swissmilk.ch